



ÉLEVAGE OVIN

Certificat de Spécialisation (CS) Conduite de l'élevage ovin lait

OBJECTIF

- Donner une formation spécialisée et approfondie en techniques de conduite des élevages ovins lait (niveau 4 post bac)

LE SUIVI DE LA FORMATION

Sur 1 an :

- **Par la voie de l'apprentissage**
- **Par la formation adulte**
(voir conditions d'accès au dos de cette feuille)

LES DÉBOUCHÉS / EMPLOI VISÉ

- S'installer en qualité d'exploitant agricole en possédant une formation pointue et pratique
- Devenir salarié d'exploitation hautement qualifié (suivi technico économique du troupeau, relations fournisseurs)

Ce **CS** ouvre en priorité sur des emplois dans les filières ovins lait, mais aussi dans la filière ovin viande.

LE CONTENU :

450 H EN CENTRE DE FORMATION

- **Conduite technique d'élevage :**
Manipulation, contention, traite, alimentation, gestion sanitaire, gestion du pâturage, reproduction, identification, agnelage ...
- **Maintenance des bâtiments et équipements d'élevage**
Nettoyage, maintenance, mise en place clôtures, entretien des silos
- **Mise en place (ou participation) au système de culture**
Conception système fourrager, travaux de production fourragère et céréalière
- **Enregistrement des données technico économiques, techniques et interprétation**
Gestion du stock, enregistrement données techniques, analyse résultat contrôle laitier, suivi appui technique
- **Organisation du travail quotidien**

PRATIQUE (apprentissage ou stage)

Apprentissage :

- 39 semaines dans le cadre d'un contrat d'apprentissage de 1 an

Formation adulte :

- 10 semaines en exploitation ovin lait

LE DEROULEMENT

La durée de la formation est de 1 an

- **Par la voie de l'apprentissage**

- 13 semaines en centre de formation de septembre à juin

- 39 semaines en entreprise (dont 5 semaines de congés payés)

- **Par la voie de la formation adulte**

- 13 semaines en centre de formation de septembre à mai

- 10 semaines de stage

LES CONDITIONS D'ADMISSION

Selon l'âge :

- Avoir 18 ans (et moins de 30 ans par la voie de l'apprentissage)

Selon la formation / expérience antérieures :

Pour l'apprentissage et la formation adulte :

- Être titulaire d'un BPREA, Bac Professionnel, BTA ou BTSA dans le secteur agricole

Pour la formation adulte

- Ou posséder 1 an d'activité professionnelle à temps plein dans le secteur agricole
- Ou posséder 3 ans d'activité professionnelle à temps plein dans un autre secteur

LES INTERVENANTS

Vous bénéficierez de l'enseignement de :

- Formateurs internes spécialisés dans les domaines étudiés
- Intervenants extérieurs (techniciens de l'ensemble des organismes de la filière, autres professionnels)

Les intervenants s'appuieront sur un environnement technique dans la filière :

- Visites d'élevages et de Centres techniques
- Travaux pratiques sur la ferme du lycée (500 brebis à la traite)

LES PRISES EN CHARGES FINANCIÈRES POSSIBLES

Par la voie de l'apprentissage

- Rémunération selon le barème de l'apprentissage par l'employeur

Par la voie de la formation adulte : Selon votre profil vous pouvez bénéficier :

- d'une rémunération pendant toute la durée de votre formation
- d'un financement des frais de formation

L'HEBERGEMENT / LA RESTAURATION

Le CFPPA « La Cazotte » dispose sur son site de structures d'accueil complètes : hébergement en chambre individuelle ou collective et self service

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez nous contacter

- Par téléphone au 05 65 98 10 35
- Par mail : cfppa.st-affrique@educagri.fr

Formation proposée en partenariat avec le CFA Agricole de l'Aveyron